

Le chef de l'opposition (M. Stanfield) prononce fréquemment des discours à travers le pays sur des sujets divers. Le premier ministre (M. Trudeau) et des ministres de la Couronne font de même. Les députés trouveront le temps de remplir ces fonctions. Des députés parviennent à diriger une entreprise commerciale ou agricole en plus de leurs travaux à la Chambre. Certains pourraient inclure dans leur emploi du temps la participation à ces conseils. Le député n'est peut-être pas d'accord, mais d'autres pensent autrement.

**M. l'Orateur suppléant:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** Sur division.

(La motion est adoptée et les amendements, lus pour la 2<sup>e</sup> fois, sont approuvés.)

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, il y a eu des discussions au sein des partis. On s'est entendu pour consacrer une heure aux mesures d'initiative parlementaire et ensuite lever la séance.

**Des voix:** Où est le bill?

**L'hon. M. Macdonald:** Je voudrais signaler aux députés qu'il y a une trentaine de mesures législatives à l'étude.

**M. l'Orateur suppléant:** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES BILLS PUBLICS

### LA FÊTE DU CANADA

BILL VISANT LA SUBSTITUTION DU MOT «CANADA» AU MOT «DOMINION»

La Chambre passe à l'étude du bill C-29, Loi concernant la fête du Canada (Titre modifié: Loi concernant la fête de la Confédération), dont le comité permanent de la justice et des questions juridiques a fait rapport avec des propositions d'amendement.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, je vous prie. Étant donné que ces amendements pourraient être mis aux voix plus tard dans la journée, je proposerais que les motions n<sup>os</sup> 1, 3, 5 et 7, les premières reçues, aient la priorité, soient groupées pour les fins du débat et, au besoin, fassent l'objet d'un même vote. Les motions n<sup>os</sup> 2, 4, 6 et 8 proposent la même question que les motions n<sup>os</sup> 1, 3, 5 et 7; il en

sera donc disposé en même temps. La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant:** Je vais maintenant mettre aux voix la motion n<sup>o</sup> 1.

**M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth)** propose:

Que le bill C-29, concernant la fête de la Confédération, soit modifié comme suit: article 1, substituer les mots «fête du Canada» aux mots «fête de la Confédération», à la ligne 5.

**M. Bell:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. On a avancé, cet après-midi l'heure réservée aux bills publics, et nous tenons à faire une réserve quant à la procédure suivie pour le débat. Nous nous disposons à soulever une objection touchant la procédure à l'égard de ce bill. Qu'en adviendra-t-il si on lui consacre toute l'heure cet après-midi? Les spécialistes de la Chambre semblent ne pas s'entendre quant à la procédure à suivre. Le reléguera-t-on au bas de la liste? Nous consentons volontiers à l'étudier, mais sous toute réserve. J'espère que nous aurons l'occasion, à un moment donné, de démontrer pourquoi le bill ne devrait pas être relégué au dernier rang si on en discute pendant toute l'heure prévue cet après-midi.

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell) exprime une inquiétude fort légitime. Si nous ne terminons pas l'étude de cette mesure cet après-midi, je propose que le bill retienne sa place au *Feuilleton* afin qu'il puisse avoir la priorité la prochaine fois que des bills publics seront mis à l'étude. Si la Chambre y consent, peut-être pourrions-nous en faire un ordre, et les députés pourraient faire valoir leurs arguments au cours des délibérations.

**M. l'Orateur suppléant:** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth):** Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que je propose les amendements au bill C-29, prévoyant que le nom de notre congé national devienne la «fête du Canada», comme l'avait d'abord proposé un député senior et respecté, le député de Brant (M. Brown), un des députés les plus populaires et les plus respectés à la Chambre à cause de son ancienneté et de son expérience. C'est à lui que revient l'idée de la fête du Canada. Conservons-là. Couronnons la belle carrière du député, jusqu'ici du moins, en acceptant cette idée qui est le résultat de